



Ordre du jour :

Bilan d'activité des ASST :

Focale sur les demandes concernant la vie au travail



Jacques Vollmer
Elu CHSCT Ouest CFE
CGC Métiers de l'emploi
06 16 83 43 24



Laurence Couve
RS CHSCT OUEST CFE
CGC Métiers de l'emploi



Sandrine Mavéraud
DS CFE CGC Métiers de
l'emploi Occitanie
07 76 58 69 71

La CFE CGC tient à remercier les ASST pour la qualité et la complétude du document fourni pour le CHSCT Ouest du 12 avril 2018. Le bilan met une nouvelle fois en exergue l'engagement des salariés dans leur travail et l'attachement à la mission de service public.

Nous souhaitons mettre en exergue un certain nombre de points liés aux demandes liées à la vie au travail. Ces sollicitations sont en augmentation et la CFE CGC renouvelle son intérêt pour tous les éléments qui viennent compléter l'analyse portée par l'instance CHSCT en vue de la construction d'un plan d'action commun avec l'établissement.

Nous notons donc

- La charge de travail et le rythme des changements
- Les difficultés à suivre le rythme des évolutions technologiques (barrière numérique).
- Les craintes sur les possibilités de mobilité associée à la spécialisation
- Le poids du reporting et du pilotage
- L'effort pour instaurer ou maintenir la dynamique de communication entre dominantes métiers et équipes
- L'augmentation de la conflictualité interne et dégradation des rapports avec les fonctions supports (difficultés organisationnelles perceptibles par le réseau, perte des interlocuteurs, rigidité des procédures)
- L'impact de la territorialisation malgré l'investissement fort des managers de proximité pour construire une dynamique d'équipe à distance
- La multiplication des déplacements et des outils de communication à distance
- La sous-évaluation estimée par les ASST des différences culturelles et de méthodes de travail
- L'apparition d'une forme de darwinisme social.

Ces points étaient déjà des éléments d'alerte portés par la CFE CGC, certains font l'objet d'une réflexion engagée avec l'établissement et nous revendiquons une nouvelle fois que l'opportunité soit saisie de construire un plan d'actions commun qui intègre une approche systémique.

Nous attirons dans ce cadre la vigilance sur les mesures de prévention de la lassitude mentale et sur la gestion des fins de carrière des séniors.

Un accompagnement des ELD dans la prise en compte des situations individuelles liées à des restrictions médicales ou aménagement de poste nous paraît également nécessaire : cette aide permettra d'optimiser les organisations et fluidifiera les relations salarié/collectif/ELD.